

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

V. — Machines.

3. — ORGANES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN DES MACHINES.

N° 362.841

Perfectionnements aux embrayages à griffes.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS PANHARD ET LEVASSOR résidant en France.

Demandé le 30 janvier 1906.

Délivré le 14 avril 1906. — Publié le 10 juillet 1906.

Dans les mécanismes destinés à communiquer à un arbre un mouvement de rotation dans deux sens différents, et avec des vitesses variables, en se servant d'un embrayage à griffes permettant d'embrayer cet arbre tantôt avec un train d'engrenages, tantôt avec un autre, il y a intérêt à ce que la manœuvre du mécanisme d'embrayage produise le minimum de chocs et d'efforts entre les pièces. Pour arriver à ce résultat, il faut débrayer l'arbre de l'un des trains, pour l'embrayer avec l'autre, au moment où la vitesse de cet arbre et la pression sur les griffes de l'embrayage vont s'annuler.

La présente invention a pour objet d'obtenir ce résultat par la manœuvre d'une seule tige de commande.

Aux dessins annexés, la fig. 1 est une vue en élévation de l'ensemble du dispositif, la fig. 2 est une coupe transversale montrant la disposition du manchon d'embrayage.

1 est un arbre sur lequel est claveté un manchon 2, muni de deux séries de griffes 3 et 4 pouvant être mises en prise avec les griffes 5 et 6 solidaires des roues 7 et 8 montées folles sur l'arbre 1. Les roues 7 et 8 tournent dans le même sens, avec des vitesses égales ou différentes.

Le mouvement initial est donné à un plateau 9, contre lequel frictionne un plateau 10 ;

ce plateau 10 peut être déplacé dans le sens longitudinal de l'axe autour duquel il tourne, à l'aide de la tige de commande 11, et avoir ainsi un sens et une vitesse de rotation variables sans que le mouvement du disque 9 varie.

Le mouvement du plateau 10 se transmet d'une part à la roue 7 par l'intermédiaire des trains d'engrenages 12, 14 et 15, et, d'autre part, à la roue 8, grâce aux trains 12, 13, 14, 15 et 16.

Sur la tige de commande 11 est une encoche 17 où peut se loger le galet d'un levier 18 actionnant un levier 20 par l'intermédiaire d'une liaison élastique quelconque 19; cette partie élastique peut être l'un des leviers. Le levier 20 actionne directement le manchon 2.

Pour la marche dans un sens, la marche avant par exemple, le plateau 10 occupe la position 10', les leviers 18 et 20 sont dans la position indiquée en traits mixtes D, E, F, et le ressort 19 est tendu.

Lorsqu'on veut débrayer l'arbre 1, on entraîne le plateau 10 dans le sens de la flèche, au moyen de la tige de commande 11. Au moment où le plateau 10 va arriver au centre du plateau 9, sa vitesse de rotation, et par suite celle de l'arbre 1, tendent à s'annuler, ainsi que la pression sur les griffes de

l'embrayage. L'encoche 17 de la barre 11 se trouvant en face du galet du levier 18, ce galet y tombe, produisant la détente de la partie élastique, et le levier 20 produit le débrayage du manchon 2.

Si l'on continue à agir sur la barre de commande, le plateau 10 prend une rotation en sens inverse de la précédente, et de vitesse croissante; de plus, la barre pousse le levier 18 dans la position G-E, en bandant le ressort 19. Le levier 20, sollicité par cette partie élastique, prendra la position E-H, et produira l'embrayage du manchon 2 avec la roue 7, lorsque les dents se présenteront devant les encoches. Le sens de rotation de l'arbre 1 aura changé.

RÉSUMÉ.

Ce qui caractérise cette invention, c'est :

Dans un système d'embrayage à griffes avec deux roues animées de vitesses différentes ou non, la disposition consistant à effectuer le débrayage ou l'embrayage au moment où la vitesse de l'arbre et la pression mutuelle des griffes tendent à s'annuler, et à commander le mouvement du manchon porte-griffes par la combinaison de leviers et d'une liaison élastique.

SOCIÉTÉ ANONYME
DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
PANHARD ET LEVASSOR.

Par procuration :
H. JOSSE.

Fig. 1.

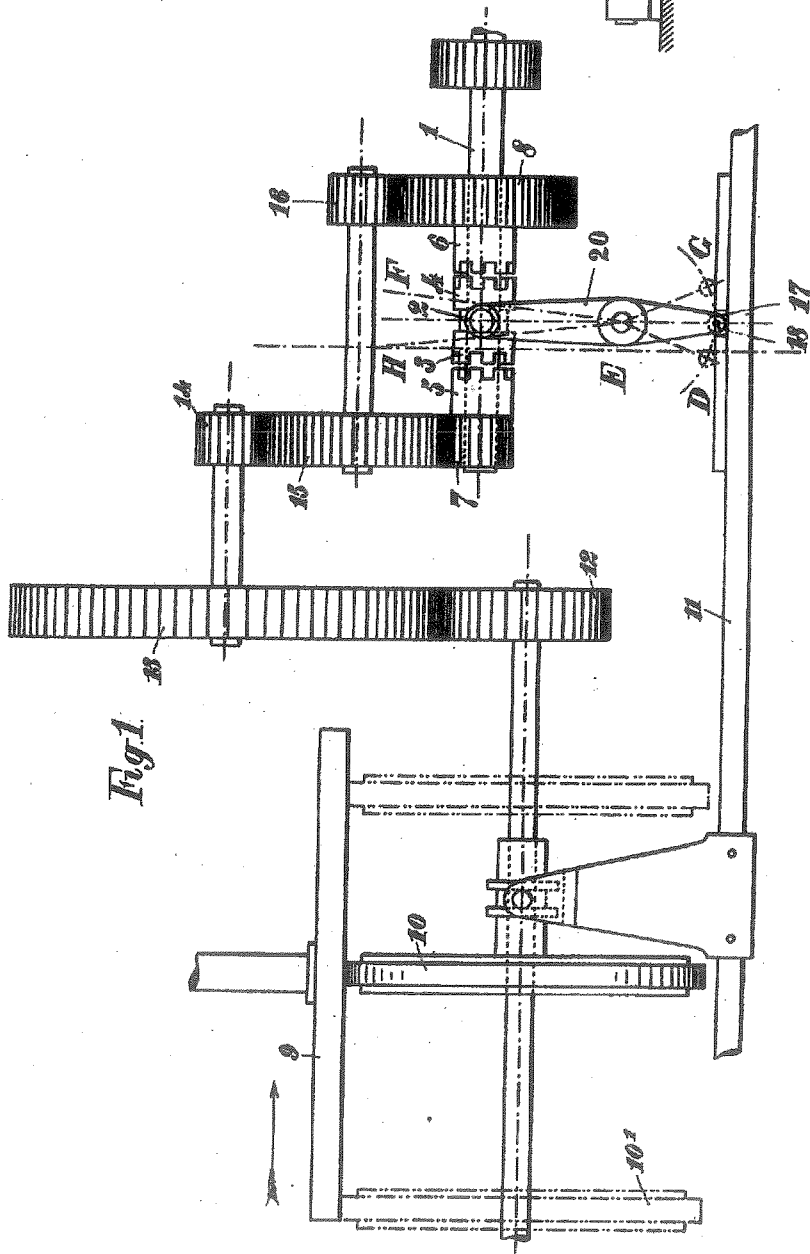


Fig. 2.

